Nébian infos

janvier, février, mars 2017

TEL /04 67 96 10 83
FAX /04 06 96 06 43
Mél/ mairienebian@gmail.com
travaux.nebian@gmail.com
SITE/ www.nebian.info

L'édito du Maire

Comme vous le savez, l'année qui arrive sera décisive pour toutes et pour tous, avec le renouvellement des instances politiques de notre pays (présidence, chambre des députés). Nous avons mille et une raisons de nous plaindre, l'actualité et la crise économique en donnent tous les jours l'occasion. Mais se plaindre sans agir ne changera rien.

En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et, par conséquent, de protéger nos libertés. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, à commencer par les élections ; c'est leur devoir et leur responsabilité.

Mais c'est aussi un droit qui a été acquis par nos aïeux, parfois au prix de leur vie. S'ils étaient encore là, ils ne comprendraient pas pourquoi aujourd'hui autant de citoyens s'abstiennent de faire usage de ce droit. Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien !

Donc, Nébianaises, Nébianais, montrons l'exemple de la citoyenneté, allons voter !

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous.

C'est se priver du moyen le plus simple de peser sur notre destin.

Pour finir, je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin qui fait un retour sur les actions menées dans notre commune au cours du premier trimestre 2017.

Bonne lecture à tous.

Francis Bardeau

Sommaire

-Pages 1, 2, 3 : informations officielles
-Page 4 : la CCC
-Page 5 : le Pays Cœur d'Hérault
-Pages 6 et 7 : pages des jeunes
-Pages 8, 9, 10, 11 : la vie de la commune
-Pages 12, 13 : les associations
-Page 14: associations (fin) / le coin du poète
-Page 15 : agenda, état civil, recensement militaire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INFORMATIONS OFFICIELLES (1)

Inscriptions scolaires 2017-2018

Votre enfant est né (e) en 2014, vous pouvez prétendre à l'inscrire à l'école maternelle Yvette MARTY de Nébian.

Pour cela, vous devez remplir au secrétariat de mairie une fiche d'inscription . Munissez-vous des pièces suivantes :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- certificat de domicile de moins de 3 mois (facture)
- justificatif des vaccins obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)

Merci d'effectuer cette démarche dès que possible, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil pour les enfants. ***Les dossiers incomplets ne seront pas traités.***

Les élections

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, mais **il faut impérativement présenter une pièce d'identité.**

Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Liste des pièces d'identité acceptées (arrêté du 12 décembre 2013)

1° Carte nationale d'identité (**valide ou périmée**)
2° Passeport (**valide ou périmé**)
3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat (**valide**)
4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire (**valide**)
5° Carte vitale avec photographie (**valide**)
6° Carte du combattant *de couleur chamois ou tricolore* (**valide**)
7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie (**valide**)
8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie (**valide**)
9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires (**valide**)
10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société Nationale des Chemins de Fer (**valide**)
11° Permis de conduire (**valide**)
12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat (**valide**)
13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 (**valide**)
14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 01/04/2001 et le 30/06/2001 doivent-à partir de la date de leur anniversaire-se faire inscrire pour le recensement militaire, en vue de la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**.A l'issue de cette journée, une attestation leur sera délivrée ; cette attestation sera demandée pour les inscriptions aux examens scolaires, ainsi que pour le passage du permis de conduire. *Se présenter à la mairie muni du livret de famille.*

Cette page présente un résumé des comptes-rendus des conseils. Vous pouvez lire les comptes-rendus complets sur le site de Nébian : www.nebian.info, rubrique « conseil municipal »

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 février 2017

POUVOIRS / Mme BLANC à Mme MALMON et M. BRETON à M. BARDEAU. Absents : Estelle KARCHEN Bruno CIALDELLA Anne Marie Rouzier . M. le maire précise qu'un questions- réponses sera ouvert après la séance

APPROBATION DE LA SEANCE DU 11 JANVIER

M. Valéro précise qu'il n'est pas contre les recours. Il veut mettre en avant la notion de recours abusifs qui n'ont aucun intérêt général pour la commune. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

VOTE DE LA PARTICIPATION SCOLAIRE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de maintenir la participation aux charges de fonctionnement scolaire des enfants des communes voisines à 783e par enfant. M.Valéro s'interroge sur le devenir de cette participation étant donné les tailles des nouvelles villes en discussion dans nos préfectures. M. le maire annonce effectivement des débats sur les regroupements de villages en villes nouvelles.

VENTE PARCELLE AB 306

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le maire à signer tous les actes nécessaires pour la vente de la parcelle AB 306 pour un montant de 5000e. M. le maire répond à M. Sberna qu'il ne s'agit pas d'un bien mis en vente par la commune (dans ce cas, il aurait pu faire l'objet d'une publicité) ; il s'agit de répondre à une offre faite par un particulier. Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette offre.

MEMBRE COMMISSION AGRICOLE A LA CCC

Aucun membre du conseil municipal ne s'est proposé pour siéger à la nouvelle commission aménagement environnement et développement durable de la CCC, mais le sujet sera à nouveau abordé.

DELEGATION PROJET CAVE

M. le Maire propose à son conseil municipal que M. Valero Gérard soit en charge du suivi du programme d'aménagement intérieur de la cave. Pour Mme Conord, ce dossier n'est pas urgent, car la commune n'est toujours pas propriétaire, l'acquisition étant en cours ; de plus, il n'y a pas encore de subvention En accord avec Mr. Monterde, M. Valéro souhaite travailler dès maintenant sur les opportunités de développement économique à partir de ce patrimoine. Le bureau municipal maintient sa décision de finaliser l'acquisition, programmée à partir de 2018. M. Esteve rappelle qu'il n'avait pas émis d'avis favorable sur l'acquisition de la cave. M. le Maire rappelle que la commune est porteuse du projet pour la demande d'aides financières mais que le financement du projet intérieur ne doit pas être à sa charge. A la suite de ces échanges, M. Valéro déclare qu'il ne souhaite pas poursuivre sa candidature pour réaliser l'avant projet.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2017

Pouvoir : Mme Blanc à M. Bardeau / Absents excusés : Mme Karchen, Mme Rouzier, M. Cialdella

Compte-rendu de la séance du 27 février 2017.

-Intervention de M. Valéro : il faut préciser « communes nouvelles » et non villes nouvelles et le point « délégation cave coopérative » n'est pas passé au vote et n'a pas été reporté. Le compte rendu est validé.

CCAS /le conseil municipal à l'unanimité a approuvé : le compte administratif et le compte de gestion 2016 ; le résultat de clôture ; l'affectation de 1604.03e en fonctionnement et de 450e en investissement ; le budget du CCAS 2017 section fonctionnement et section investissement équilibrées pour un montant de 1604.03.

Budget des oliviers et budget général/ le conseil municipal a voté les points suivants avec 1 abstention(M. Valéro) : clôture du budget les oliviers, restes à réaliser pour le budget principal, admissions en non valeur, compte administratif et compte de gestion du budget général. Excédent de clôture : 97 929.79e.

Budget prévisionnel 2017 / approbation par 11 voix pour et 1 contre (M. Valéro) : section fonctionnement : dépenses de 1 293 864.73 avec des recettes équilibrées et section investissement : dépenses de 1 353 845, avec des recette équilibrées.

Interventions des conseillers

M. Monterde s'interroge sur les actions mises en place pour faire face à la baisse des dotations de l'état et des dépenses générales toujours en hausse. M. le maire répond que les communes doivent assumer de plus en plus de services, ce qui entraîne de nouvelles dépenses.

M. Sberna suggère que soient responsabilisés les utilisateurs des locaux communaux ; il suggère aussi un contrôle des compteurs.

M. Valéro souhaiterait réfléchir sur l'orientation budgétaire, et travailler à des prospectives avec des commissions extra communales. M. le Maire répond que les services de l'Etat nous imposent une gestion de rigueur afin que la commune puisse continuer à rendre les services auxquels le citoyen a droit. Il précise que la réflexion doit porter sur la nouvelle dimension politique que constitue l'intercommunalité, qui exerce de plus en plus de compétences.

Vote du budget des associations / l'enveloppe globale d'un montant de 15 208e a été votée à l'unanimité. Remarques concernant la subvention à Escalagou et réponses du maire et de Mr Breton.

TABLEAU DES EFFECTIFS 2017

Pour répondre aux divers mouvements de personnel, à l'actualisation des emplois pourvus et aux changements de temps de travail, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau présenté par M. Le Maire.

RIFSEEP REGIME INDEMNITAIRE 2017

M. le Maire présente la délibération pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire appelé RIFSEEP, laquelle est constituée d'une part fixe IFSE et d'une part variable CIA. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place à compter du 1er juin 2017 du nouveau régime indemnitaire présenté.

Jumelage avec Ricote

Tous les Nébianais qui le désirent peuvent participer aux échanges avec les habitants de Ricote. Vous serez ravis de l'accueil qui vous sera réservé, et la langue n'est pas un obstacle : même s'ils l'ont souvent oublié, beaucoup d'Espagnols ont pratiqué le français à l'école, de même que l'espagnol est souvent la langue vivante 2 choisie dans notre région. En mélangeant un peu les deux, on arrive à communiquer, d'autant plus que l'espagnol est une langue latine, comme la nôtre…

Une fiche est à votre disposition en mairie, ainsi que sur notre site internet(**www.nebian.info**) : allez dans la rubrique jumelage Nébian-Ricote, cliquez sur « année 2017 »,puis sur « fiche portrait ». Vous pouvez ensuite enregistrer la fiche sur votre ordinateur, ou l'imprimer directement.

Concours jardins et balcons fleuris

Deux inscriptions enregistrées seulemnt ! Il est vrai que le temps était maussade , mais le printemps est enfin arrivé : les inscriptions pourront se faire jusqu'au 20 avril. Si elles ne sont assez nombreuses, le concours sera reporté à l'année prochaine.

Pour rappel : un bon d'achat de 60 € pour le premier prix, un bon d'achat de 30 € pour le second et le troisième prix. Chaque participant se verra remettre un diplôme au cours d'une petite cérémonie.

Propreté des points de regroupement (P. R.) des bacs de tri et des modulos

La Communauté de Communes du Clermontais et la Mairie de Nébian ont mené conjointement une opération de contrôle (renouvelable) sur certains points de regroupement de bacs de tri et de modulos.

Le but de l'opération était de sensibiliser à la récupération des bacs après le passage de l'équipe de collecte.

En effet, il est constaté que de nombreux PR restent en permanence encombrés de bacs et modulos.

Grâce au passage régulier de l'équipe de collecte de la Communauté de Communes, nous pouvons noter que le nombre de bacs non récupérés a bien diminué : à son premier passage (le 11 /01), l'équipe avait relevé 18 bacs laissés sur 3 PR, à son dernier passage (le 15 mars), il n'y en avait plus que 4.

Nous comptons sur votre participation pour que ces endroits restent libres en dehors des jours de collecte : grâce à vous, nos rues seront plus agréables.

Calendrier des périodes d'incinération des végétaux et d'emploi du feu - AP du 25 avril 2002

- Période d'interdiction d'utiliser le feu
- Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie
- Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle
- Période non réglementée où l'on peut brûler

Propriétaires ou ayants-droit	Vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre				
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public		1er janvier au 31 décembre				

Le Conseil Communautaire du 15 mars 2017

Moins de trois heures ont suffi aux conseillers communautaires pour adopter à la quasi unanimité les **49 points inscrits à l'ordre du jour de la séance** : compte administratif 2016, budget 2017, projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Centre aquatique du Clermontais, coupe des pins dans le cirque de Mourèze, diverses conventions relatives à l'Office de tourisme et au théâtre le Sillon...

Le budget : l'essentiel de la séance a été consacré au vote du budget 2017 dont les chiffres clés s'élèvent à plus de 36 M€ en fonctionnement, 15 M€ en investissement et 52 M€ pour le budget consolidé. Jean Claude Lacroix, Président de la Communauté de communes a rappelé que "ce budget, placé certes sous le signe de la prudence, allait permettre sans aucune augmentation d'impôt de nombreux investissements et manifester de la dynamique au service de l'intérêt général avec une amélioration continue de la qualité des services rendus à la population et la mise en place du projet Paratge, le schéma de développement culturel".

Le Président a également saisi l'occasion pour faire part de ses craintes quant à l'avenir des finances locales au regard des enjeux et transferts de charges!

L'Agenda 21 : à retenir également qu'en ouverture de la séance la coordinatrice de l'Agenda 21 a été invitée à faire un point d'étape et à présenter les différentes actions portées par la collectivité en faveur du développement durable du Clermontais et qu'à l'occasion de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, un rendez-vous a été lancé pour découvrir une exposition sur la place de la femme dans la poésie lors de la manifestation "Octon en mai".

Le parcours du coeur

Samedi 29 avril, l'association Cœur et Santé organise à la salle Georges Brassens de Clermont-l'Hérault le parcours du cœur : une journée pour découvrir les activités physiques conseillées en fonction de sa sante.

Le programme du théâtre le Sillon

Jeudi 27 avril et vendredi 28 avril, à 19 H, à Paulhan(salle des fêtes) : « A bien y réfléchir », un spectacle sur le théâtre et ses coulisses. Dès 10 ans. Prix des places : 13 /10/6 €

Jeudi 11 mai, 18H30, à Lieuran-Cabrières (Domaine Bellefontaine) : rencontre d'auteurs, avec Lydie Salvayre. Dès 14 ans. Entrée libre sans réservation….. Apportez quelque chose à grignoter et à partager …

Vendredi 26 mai, à 18H30, à Valmascle(aérodrome) : "Manon et Jean de Florette" de Marcel Pagnol, une épopée méridionale… avec l'accent belge ! Dès 12 ans. Durée du spectacle : 4H (entracte et repas compris).Tarifs spéciaux : 15/12/8 €

LE PAYS COEUR D'HÉRAULT

La cérémonie des voeux du Pays Coeur d'Hérault

Elle s'est déroulée le vendredi 27 janvier, dans la salle des fêtes de Nébian, en présence de nombreuses personnalités politiques : le député Frédéric Roig, la conseillère régionale Béatrice Négrier, Marie Passieux et Nicole Morère, toutes deux vice-présidentes du Conseil départemental, le Président de la Communauté de Communes du Clermontais Jean-Claude Lacroix , le président du Pays Cœur d'Hérault Louis Villaret et plusieurs maires de communes voisines. Après quelques mots de bienvenue du maire de Nébian Francis Bardeau, Louis Villaret a pris la parole pour faire un bilan de l'action du pays Cœur d'Hérault, souligner son rôle essentiel et évoquer les perspectives d'avenir.

76 communes, 20% du département

Le Pays Coeur d'Hérault : une démographie dynamique

Au 1er Janvier 2014 (données mises en ligne au 1er Janvier 2017*), **la population totale du Pays Coeur d'Hérault était de 77 731 habitants** (population municipale). Elle était de 67 661 habitants en 2007, soit une progression de 10 070 habitants sur 7 ans (+ 1 439 habitants / an). Sur la même période, la population du département de l'Hérault était de 1 107 398 habitants (2014), contre 1 011 207 habitants en 2007. Ainsi, la part démographique du Pays Coeur d'Hérault au sein du département progresse de 6.6% à 7.02%.

* Données issues du recensement de la population 2014, mises en ligne après traitement de l'INSEE en Janvier 2017.

A chaque recensement, la démographie des trois intercommunalités du Pays Coeur d'Hérault se confirme :

- **Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) :** **36 395 habitants** (1er Janvier 2014) contre 31 555 (en 2007)/ soit + 4 840 habitants (+ 691 habitants/an) ;

- **Communauté de communes du Clermontais (CCC) :** **26 917 habitants** (1er Janvier 2014) contre 22 641 (en 2007)/ soit + 4 276 habitants (+ 610 habitants/an) ;

- **Communauté de communes du Lodévois & Larzac (CCLL) :** **14 419 habitants** (1er Janvier 2014) contre 13 519 (en 2007)/ soit + 900 habitants (+ 129 habitants/an).

(Source : la lettre de l'Observatoire Territorial)

Les pages des jeunes

Cérémonie de citoyenneté

Cette année pour la première fois, le Maire Francis BARDEAU et son conseil municipal ont décidé de remettre solennellement leur première carte électorale aux jeunes Nébianais ayant atteint l'âge d'exercer leurs droits civiques. Cette cérémonie a permis de rappeler aux nouveaux jeunes citoyens les principes fondamentaux de la République.
Monsieur le Maire et les élus ont ensuite remis leur carte électorale ainsi qu'un livret du citoyen aux nouveaux jeunes électeurs.
Pour finir cette cérémonie, un apéritif a été proposé aux jeunes qui ont pu échanger avec les élus.

Intervillages à Canet

Pour la troisième année, les Nébianais sont appelés à participer aux intervillages organisés par le comité des fêtes de Canet. Six villages participent à l'aventure: Saint-Jean-de-Fos, Le Pouget, Saint-Pargoire, Aniane, Nébian et Canet.
Cet évènement qui comporte des épreuves sportives et des épreuves ludiques se déroulera le 10 juin toute la journée sur le stade de Canet.
Après une grande victoire la première année et une grande défaite la seconde année nous comptons sur vous pour remporter le trophée!!!

Recherche saisonniers

La municipalité recherche des saisonniers H/F entre 16 et 18 ans pour les mois de juillet et août.
Merci d'apporter votre lettre de motivation à la mairie avant le 19 mai 2017.

Echanges !

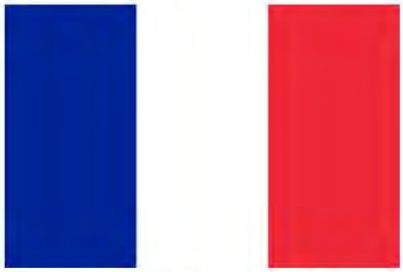

Le service animations et jeunesse est à la recherche de 2 bénévoles pour constituer un groupe de travail.

Notre but : **ORGANISER UN VOYAGE A RICOTE EN 2018!!!!!**

Merci de vous manifester auprès de la mairie en laissant vos coordonnées.

Info Caisses à Savon

C'est pour cette année : la 2nd édition de caisse à savon sur le thème RETOUR EN ENFANCE!

Nous espérons que vous avez déjà fait des croquis, des plans, ou même commencer à construire votre caisse ! Sinon, il faut s'y mettre !!! Pour cette seconde édition un parcours adulte seulement sera ouvert (pas de pré-inscription en parcours enfant et 1 seule en parcours « ados »).

Lancement du dossier d'inscription le 03 Avril 2017. Le dossier est à retirer en mairie.

Nous sommes toujours à la recherche active de bénévoles pour avant et pendant la manifestation.

Nous vous invitons donc tous, anciens et futur participants, bénévoles à une soirée d'information le mercredi 19 avril à 18h30 à la Galerie des arts. Cette soirée sera pour nous une occasion de mieux organiser la descente. Vous pourrez bien entendu retirer ou déposer les dossiers d'inscription.

Echangeons nos idées **le mercredi 19 avril 2017 à 18h30** à la galerie des arts. A très bientôt !

@Descentenebiannais

ANIMATIONS 12-25 ANS

Le programme de printemps du **Réseau Jeunes** de la Communauté de commune du Clermontais est arrivé !

Le Réseau Jeunes a prévu **des vacances de printemps de folie !**

Programme disponible en mairie.

Information et contact

Emilie Dombres

04 67 88 22 24

Reseau.jeunes@cc-clermontais.fr

Cérémonie des voeux

Beaucoup de Nébianais se sont retrouvés à la salle des fêtes ce 13 janvier 2017, pour la cérémonie des vœux, filmée cette année par l'association Nébian Image et Poésie.
Francis Bardeau a d'abord remercié le maire d'Aspiran et le conseiller municipal de Paulhan présents à la cérémonie. Il a ensuite fait le bilan des trois premières années du mandat : fin de toutes les procédures juridiques qui entravaient le fonctionnement de la commune, travail en tant que vice-président de la Communauté de Communes du Clermontais sur des projets de territoire impliquant Nébian, embellissement du village, obtention du label « Zéro Phyto », mise en place d'un Service Jeunesse, soutien au comité des fêtes ; à cela s'ajoutent la protection de l'environnement, avec notamment la lutte contre les feux de forêt, le gros travail du CCAS, toujours présent pour aider et orienter les Nébianais, et la mise en place de supports d'information variés qui font très régulièrement le lien entre la mairie, la CCC, les associations et les Nébianais, au prix d'un travail quotidien.

Après le bilan, Francis Bardeau a évoqué les prochaines réalisations : démarrage des travaux du lotissement des Campilières, finalisation des parkings enseignants et des espaces sportifs à proximité de l'école, terrain de tennis (rendu possible grâce à un don financier), réfection des chemins et des rues, accessibilité des personnes à motricité réduite mais également acquisition de la cave coopérative pour un grand projet de territoire.
Il a ensuite remercié les nombreuses associations qui donnent par leurs animations une âme à notre village, faisant ainsi de Nébian une commune attractive. Il a également remercié nos deux bibliothécaires, qui viennent de prendre leur retraite après de longues années de bénévolat, les enseignants qui transmettent des valeurs essentielles, et la commission scolaire qui travaille au mieux dans l'intérêt des enfants et de leur famille.
Pour terminer, il a remercié son conseil municipal en soulignant que le travail allait continuer dans l'intérêt de tous, et il a eu une pensée pour les familles endeuillées.

Représentation théâtrale : le conte d'hiver de William Shakespeare

Pour remercier la municipalité de l'accueillir toute l'année, la troupe de théâtre amateur des Pamamates a présenté à Nébian le dimanche 15 janvier 2017 la première de son spectacle « Le Conte d'Hiver », une œuvre de William Shakespeare traduite par Bernard-Marie Koltès et mise en scène par Paul Garson.
Les nombreux spectateurs ont été conquis par cette fable qui flotte entre le drame et la légèreté et qui a pour thème le pouvoir absolu, l'amour et la jalousie, la famille, et le temps qui passe. Commencée en drame, l'histoire se change ensuite en comédie, parce qu'il s'agit d'un conte et que tout est possible.
Les spectateurs ont longuement applaudi les excellents comédiens, avant de partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par la troupe des Pamamates.

A l'occasion de l'inspection annoncée de la brigade de gendarmerie de Clermont-l'Hérault par le chef d'escadron Celle, commandant la compagnie de Lodève, le lieutenant Koutchouk, commandant de la gendarmerie de Clermont-l'Hérault et de Paulhan, s'était déplacé à Nébian le 12/01/2017 En effet, depuis trois ans, sous l'impulsion du chef d'escadron Celle, cette inspection annoncée se déroule dans une commune différente ; c'est une occasion de sortir du cadre de la gendarmerie et de se rapprocher de la population.
L'inspection annuelle a commencé par une cérémonie militaire, en présence du maire de Nébian Francis Bardeau et d'une partie de son conseil municipal. Etaient également présents les maires des communes d'Aspiran, Brignac, Le Pouget et Paulhan.

Après la cérémonie, les gendarmes et les élus ont partagé une collation, puis ont écouté le lieutenant Koutchouk présenter un bilan de l'activité de l'année passée : elle a connu une très nette augmentation dans tous les domaines, avec de nouvelles missions rendues indispensables d'abord par les nouvelles menaces sur la sécurité (lutte contre le terrorisme), ensuite par la nouvelle délinquance, sans oublier les missions « classiques » : accidentologie, cambriolages, violences aux personnes… A cela s'ajoute pour les gendarmes la nécessité de se former régulièrement à l'évolution de la loi pénale.
Pour faire face à ces nombreuses missions, les effectifs de la brigade de Clermont-l'Hérault sont passés de 27 à 29 : dans la pratique, ce sont 25, 26 personnes qui sont tous les jours sur le territoire, car il faut tenir compte des congés, des mutations….
Le chef d'escadron Celle a clôturé cette présentation du bilan en remerciant les élus pour leur présence, et en souhaitant pouvoir bientôt poser la première pierre de la nouvelle gendarmerie de Clermont-l'Hérault. Enfin, Francis Bardeau a remercié la brigade pour le travail effectué sur le territoire pour la sécurité de tous.

Lancement du grand Défi Vivez Bouger

Le mardi 28 février 2017 a eu lieu dans la salle Nelson Mandela de Nébian le lancement du GRAND DEFI VIVRE BOUGER, en présence de Francis Bardeau, maire de Nébian et vice-président de la Communauté de Communes du Clermontais délégué à la petite enfance, de Claude Valéro, maire de Paulhan et vice-président délégué à la jeunesse et au sport et de Henri Jurquet, maire de Brignac et vice-président délégué à la communication et à l'Agenda 21.
Après un mot de bienvenue à tous les participants, Francis Bardeau a expliqué que le Grand Défi, reconduit pour la cinquième année consécutive, était une action de prévention santé qui visait à inciter les parents et leurs enfants à exercer une activité physique d'au moins une heure par jour. Cette opération répond à un besoin réel, car l'obésité concerne un enfant sur dix en Occitanie, et elle entre aussi dans le plan prévention cancer et dans le contrat local santé du Pays Cœur d'Hérault. Il a précisé que l'activité physique ce n'est pas seulement le sport, c'est aussi marcher, faire du vélo, jardiner, danser etc.….

Le projet s'est étalé sur un mois, du 6 mars au 2 avril ; pendant cette période, chaque enfant a eu pour objectif de cumuler des « cubes énergie », un cube correspondant à quinze minutes continues d'activité physique. Les cubes ont été collés dans un carnet, ce qui a permis de matérialiser le temps et de mieux prendre conscience de l'activité physique exercée dans la journée.
Pour terminer la présentation du projet, un goûter équilibré et appétissant a été offert aux enfants, qui se sont ensuite dépensés avec plaisir au rythme de la zumba.

Cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes Nébianais

Vendredi 03 mars, douze des vingt jeunes Nébianaises et Nébianais en âge de prendre pour la première fois part à un vote ont pu assister à la cérémonie officielle et recevoir leur carte d'électeur, accompagnée d'un livret du citoyen.

Francis Bardeau a souligné l'importance de ce moment où une personne se voit conférer ses droits civiques. Il a engagé les nouveaux électeurs à prendre connaissance du livret du citoyen, et à y découvrir les mots et les moments forts qui ont construit notre démocratie. Il a également précisé que cette cérémonie était là pour nous rappeler que nous sommes tous, dans notre diversité, des citoyens égaux en droits. Il a rappelé le sens de la devise républicaine et a souligné que les valeurs qu'elle symbolise sont universelles, mais toujours fragiles.

C'est pourquoi chaque citoyen doit être conscient de l'immense chance qu'il a de vivre dans un état démocratique, et nous devons tous avoir à cœur d'être des acteurs et non de simples spectateurs de la vie de la cité. Il a terminé en encourageant les nouveaux électeurs à utiliser leur droit de vote pour prendre part à la destinée de notre pays.

Théâtre : Les Pas Perdus

Samedi 04 mars, les Nébianais étaient invités par la municipalité à passer un moment agréable avec la compagnie des Tourb'en scène qui présentait une pièce intitulée Les Pas Perdus.

Dans une salle de gare, lieu de passage, de retrouvailles, d'adieux, de travail aussi, les spectateurs ont fait connaissance avec des femmes de ménage qui nettoient des wagons en se racontant leur vie… et celle des autres, des couples tristes ou joyeux, des petits truands, des personnes déjantées, des clochards sympathiques, des familles décomposées, des solitaires, des gamines en fuite… Bref, la vie des gens ordinaires à travers une vingtaine de sketchs : un mélange d'émotions, de rires et de tendresse.

Les Nébianais n'étaient pas très nombreux, mais leurs rires ont ponctué le spectacle, pour le plus grand plaisir des acteurs.

Soirée soupe

Gros succès pour la soirée soupe organisée vendredi 3 mars 2017 par l'Amicale Laïque et les enseignants de l'école Yvette Marty. L'occasion de déguster des soupes originales et aux saveurs variées, mais aussi de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité.

Cérémonie en l'honneur des Anciens de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre

Samedi 18 mars, les Anciens de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (groupement Languedoc-Roussillon) se sont retrouvés à Nébian pour leur assemblée générale. Parmi eux, Gilles Mengual, un de nos concitoyens, qui s'était occupé de l'organisation, avec l'aide la municipalité.

Après l'assemblée générale, les participants et leurs épouses se sont retrouvés devant le monument aux morts où ils ont été accueillis par le maire de Nébian Francis Bardeau, accompagné de conseillers municipaux et du représentant et porte-drapeau des anciens combattants pour Nébian : Mr. Devic. S'est ensuite déroulée une cérémonie marquée par un discours empreint d'humanisme du président Jean-Claude Lacour : il a d'abord rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont perdu la vie dans des opérations au service de la France, dans des attentats, mais aussi à tous ceux, venus d'horizons et de pays différents, qui sont aussi morts pour la France, pour notre liberté et notre République. Il a rappelé que la démocratie est en elle-même le garant de toutes les dérives xénophobes, racistes ou antisémites et qu' accuser « l'autre »de toutes nos difficultés quotidiennes débouche inéluctablement sur une politique de boucs émissaires et sur la violence. Il a aussi rappelé les valeurs de tolérance, d'humanité, de respect et de dignité tirées des leçons de notre histoire, qui doivent être transmises de génération en génération. Francis Bardeau a ensuite pris la parole pour marquer son accord total avec les valeurs évoquées, qui sont le socle sur lequel repose la démocratie.

La cérémonie s'est poursuivie avec une remise de décorations, le dépôt d'une gerbe en hommage à ceux qui sont morts pour la France, et elle s'est achevée avec une Marseillaise reprise en chœur par l'assistance.

Avant de convier tout le monde à un apéritif offert par la municipalité, Francis Bardeau a remercié les anciens de l'Aviation Légère pour leur cadeau : un modèle réduit d'hélicoptère qui trônera désormais sur son bureau. La journée s'est poursuivie par un repas dans la salle des fêtes, auquel le Maire et son épouse étaient invités.

Concert du Nouvel An

Samedi 14 janvier 2017, un concert dont les recettes sont destinées à un orphelinat du Vietnam a permis aux amateurs de musique d'écouter le ténor Jean-Philippe Duong Van, la soprano Agnès Roubert, la violoniste Fan She et la pianiste Karine Szkolnik dans un répertoire varié et de haute qualité. Ce concert, le premier organisé durant la saison hivernale par l'association **Arte Vitalis**, a été très apprécié et a été salué par des applaudissements nourris. Il faut rappeler que déjà, l'été dernier, Arte Vitalis avait organisé deux repas-concerts dans le cadre de Navis et qu'ils avaient connu un beau succès.

Les femmes d'influence au moyen-âge

Samedi 28 janvier, dans le cadre des balades du Clermontais, l'association **Histoire et Cultures en Languedoc** a donné sa première conférence de l'année 2017, sur le thème des femmes d'influence dans l'antiquité et au moyen-âge. La conférence a été ouverte par le maire de Nébian Francis Bardeau, accompagné du maire d'Adissan Philippe Huppé et de la conseillère à la communication de Nébian Chantal Cassagne.

Devant un auditoire averti, Philippe Huppé a brossé un tableau de la condition féminine au moyen-âge débarrassé des préjugés habituels. Ensuite, Jean-Louis Lacroix a évoqué la vie de trois femmes qui ont réussi à jouer un rôle important, malgré les limites que leur imposait leur statut social. Enfin, Maguy Chapot-Blanquet a décrit le processus d'idéalisation et de naissance d'un mythe multiforme autour d'Esclarmonde.

.

Une balade du Clermontais à Nébian

Le samedi 11 mars a eu lieu à Nébian la seconde balade du Clermontais de l'année. Elle a été organisée par **Les Chemins de Nébian**, avec la collaboration de l'Office de tourisme du Clermontais et la Communauté de Communes du Clermontais. Le thème en était : découverte de la flore et de la géologie du Chemin aux 1000 Plantes.
Francis Bardeau étant empêché, c'est Bernard Estève, adjoint au maire, qui représentait la municipalité, tandis que Rola Ayouni représentait la Communauté de Communes du Clermontais. Etaient également présents Paul Michel, du club Cœur et Santé, et Patrick Hernandez de l'Office du tourisme. David Sberna, président des Chemins de Nébian, a dit sa joie d'accueillir les 68 personnes présentes qui ont pu écouter les explications très pédagogiques de Charles Fadat, conférencier-géologue sur l'évolution du relief au cours de millions d'années, en particulier dans la zone du Chemin aux 1000 Plantes. Petite anecdote : des recherches ont eu lieu au-dessus du sentier dans l'espoir de trouver du pétrole…. En vain !

Les participants ont ensuite parcouru le Chemin aux 1000 Plantes, ainsi nommé par les élèves de l'école Yvette Marty qui ont travaillé dessus depuis 2012, et qui ont identifié les plantes figurant aujourd'hui sur des panneaux, aidés en cela par leurs enseignants, les adhérents des Chemins de Nébian, le CDRP 34, et avec le soutien de la municipalité.
Pour clôturer la journée, les participants se sont retrouvés autour d'une collation offerte par la municipalité et un certain nombre de sponsors.

Un concert gospel

Dimanche 26 mai, la salle des fêtes était bien pleine : gros succès pour le concert Gospel organisé par **Les Pinceaux de Nébian** et **Musique et Culture**. Après un petit mot de Claude Carbonne, Josiane Gautier et Jocy Barbut ont pris la parole pour présenter le Chœur de Celleneuve et remercier la municipalité pour son aide financière, qui a permis de rendre le concert accessible au plus grand nombre. Le maire Francis Bardeau les a pour sa part remerciées pour leur implication dans la vie de la commune. Il a souligné que c'est grâce aux associations que la commune de Nébian fait parler d'elle et qu'elle apparaît comme une commune dynamique dans laquelle il fait bon vivre.

Le chœur de Celleneuve, dirigé par la dynamique Rachel Batsizafy, a suscité l'enthousiasme des spectateurs : encouragés par celle-ci, ils n'ont pas hésité à frapper dans leurs mains, à se lever pour suivre le rythme. Pendant une heure et demie, les membres du chœur ont partagé cette musique qui est née pour exprimer la souffrance des Noirs restés sous l'autorité blanche après leur émancipation. Une très belle fin d'après-midi, qui s'est achevée autour de pâtisseries préparées par les Pinceaux de Nébian.

A noter qu'au mois d'août un stage Gospel sera organisé au Domaine de La Tour, avec Rachel Batsizafy .

Nébian : du roc du Cayla à la tour du Puech Augé

A l'initiative de l'association Image et Poésie, les Nébianais étaient venus très nombreux vendredi 23 mars découvrir un court-métrage consacré au Nébian actuel. Parmi eux, il y avait beaucoup d'anciens Nébianais, manifestement ravis de découvrir de très belles images de leur village.
Ce court-métrage est l'œuvre de Christian Montagné, avec la voix off d'Alain Auglans pour un commentaire poétique des images, et il s'achève avec la chanson de Nébian, écrite et interprétée par Jean-Paul Cara.
Michel Nozières, président d'Image et Poésie, a présenté l'association nouvellement créée : son but est de réunir les témoignages visuels du passé, mais aussi de filmer les évènements actuels, et de recueillir les souvenirs des anciens Nébianais sous forme d'interviews. Les vidéos sont visibles sur You Tube, et peuvent être partagées sur Facebook. Le DVD présenté est en vente au prix de 10€, contact : michel.nozieres@yahoo.com

LE COIN DU POÈTE

Les cloches

Sonnez, sonnez, les cloches,
Sonnez sans dissoner.
C'est là votre boulot ;
Pour ça vous êtes nées.
Vos sons je les connais,
Ils sont tous différents.
Ils s'emmêlent, fricotent,
Ils deviennent amants. Ils émettent alors des sons mélodieux
Ce sont des mots d'amours qu'ils partagent entre eux
Des mots tels des mercis adressés à leurs dieux
D'envoutants chants de joie qui montent vers les cieux
« Arrête là ta verve
Parle-moi simplement
Trop d'emphase me gêne
Tintant comme les cloches,
Tu t'envoles comme elles
Hélas ; tu n'as pas d'ailes ;
Ça peut te desservir.
A tomber de trop haut
Tu risques un accident
Admets- le, tu dissones souvent
Le sachant tu seras moins pédant
Tu tintes, mais souvent tintes mal
Et tu resteras cloche inexorablement
Emberlificotée aux cloches du clocher
Ta chance se présente d'avec elles partir
En voyage à Rome. C'est Pâques bientôt »

A VOS AGENDAS …

-vendredi 14 avril : goûter de Pâques, organisé par le **Bon Temps.** Avec une animation… TEL : 06 37 71 84 15
-lundi 17 avril : l'**Amicale Laïque** organise en matinée une chasse aux œufs de Pâques.
-mardi 25 avril : Mana Mam organise son second café des parents, sur le thème de la petite enfance. RDV à 19 H dans les locaux de la Mam. Les assistantes maternelles de Nébian sont les bienvenues. Inscription de préférence par mél : manamam.nebian@gmail.com
-dimanche 30 avril : les **Miquelets en fête** organisent un vide-grenier au jardin public.. 5€ l'emplacement. Réservation : lesmiqueletsenfête@gmail.com ou 06 38 38 87 80**.** *Buvette et restauration sur place.*
-samedi 13 mai : soirée vente bijoux et lingerie organisée pat les **Miquelets en Fête**. RDV Galerie des Arts, à partir de 18H30. Buvette sur place.
-dimanche 14 mai : 7° bourse aux plantes et du monde rural, organisée sur le parvis de la mairie par **Karaté Nébian.** Pour réserver un emplacement : ambiances.nature@orange.fr / TEL 06 89 84 76 34
-vendredi 26 mai : goûter de la fête des mères, organisé par le **Bon Temps** (animation : 1001 ladies)
-samedi 20 mai : journée de l'enfance organisée par **Mana Mam** en collaboration avec **la bibliothèque de Nébian** (conte/sur réservation au 06 42 61 24 30)**, l'Amicale Laïque** (animation décoration et maquillage) **et la Compagnie Durama** (spectacle tout public/sur réservation au 06 16 38 31 14). Mais aussi atelier cuisine (sur réservation au 04 67 96 34 83) . Apéritif à partir de 11H30 et goûter dès 15H30. Pour plus de renseignements, contactez Mana Mam, de préférence par mél (voir adresse ci-dessus)
-samedi 20 et dimanche 21 mai : exposition annuelle des œuvres réalisées par les **Pinceaux de Nébian**, et des travaux des élèves de l'école Yvette Marty accueillis à l'atelier les 11 et 18 mai.
-dimanche 21 mai : Nature et Patrimoine Nébianais organise son traditionnel rallye découverte, avec repas tiré du sac. Limité à 20 équipages. Inscriptions par mél : association.npn34@laposte.net
-mercredi 24 mai : Musique et Culture vous invite à la représentation théâtrale « Debout », de Nathalie Papin. RDV au théâtre de Clermont à 9H30 (sur invitation) ou à 20H30(tout public) 20 places gratuites mises à la disposition des Nébianais pour la représentation de 9H30. S'inscrire auprès de jocybarbut@orange.fr ou au 0628335586
-mercredi 24 mai : fête des mères avec l'**Amicale laïque** : à partir de 18H30, vide-dressing, apéro, soirée dansante (salle Nelson Mandela) Contact : amicalenebian@hotmail.fr
samedi 27 mai : les Chemins de Nébian organisent une rando-lune au profit de l'Ensoleillade sur un circuit d'environ 3 km., avec un faible dénivelé. A partir de 19H, avec une animation surprise à partir de 19H, avant la randonnée nocturne. Contact : lescheminsdenebian@gmail.com
-samedi 3juin(14-18H**) et dimanche 4 juin** (10-13H et 14-17H) : **le Domaine de La Tour** participe une fois de plus aux « Temps des Jardins ». Le thème de cette année étant : jardin et partage, les visiteurs seront invités à participer à des plantations de succulentes dans l'extension du jardin exotique…
-dimanche 11 juin : Nature et Patrimoine Nébianais vous propose une sortie en Aveyron. Vous pourrez visiter: une bergerie, la commanderie de Ste Eulalie de Cernon, les caves de Roquefort. Inscription par mél (voir plus haut)
-vendredi 23 juin : Musique et Culture vous invite à son gala de danse annuel. RDV Salle des fêtes, à 18H30.
-samedi 24 juin : l'Amicale Laïque vous invite à la fête de l'école(animations, concert, repas..)
-vendredi 30 juin : le **Bon Temps** vous invite à un apéro boules au jardin public.
-dimanche 9 juillet : Histoire et Cultures en Languedoc organise les 18° Estivales de Nébian. *Trois joyeux spectacles de Courteline et Feydeau.* RDV dans le jardin de la Commanderie à 19H. Entrée libre avec chapeau. A la fin du spectacle, mini buffet et traditionnel hypocras offerts par HCL.

ETAT CIVIL

- Naissances :

BARBERIO Clémence, Virgine (04/01/2016)
FONS Judith, Erica, Annie (06/01/2017)
MONTAGNE Natael, Elisé (05/02/2017)
GIRBEAU Emy, Florence, Lysiane (11/02/ 2017)
GARCIA BRU Lilou, Josette, Antonia (19/02/2017)

-Décès :

BEROUD Clément, Arnaud (14/01/2017)
ESTEVE Martine veuve RANDON (16/01/2017)
BELLOT Danièle, Paulette (17/01/2017)
VALETTE Robert, David, Jules (21/01/2017)
GARCIA Odette veuve GIOVANNACCI (23/01/2017)
LEMMI Marie-Antoinette veuve LASSALLE (02/02/2017)
CID Thérèse, veuve MARTINEZ (08/03/2017)
FAUSTIN Georges (22/03/2017)